

Ri 8401

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET LA PRODUCTION PORCINE :

Une meilleure liaison Recherche-Enseignement-Développement pour valoriser des systèmes de production différents et relancer la production porcine.

F. COLSON

*I.N.R.A. - Laboratoire d'Études Économiques sur les Industries Agricoles et Alimentaires - Chemin de la Géraudière -
44072 NANTES Cedex.*

Les États généraux du développement agricole se sont déroulés de mai 1982 à février 1983. En organisant un tel débat, le ministre de l'agriculture a souhaité que les nouvelles orientations et les réformes indispensables soient réfléchies à la base par les agriculteurs et tous les agents engagés dans le développement agricole.

200 000 participants aux réunions organisées dans 550 petites régions agricoles ; des enquêtes dans 2 régions sur 3 ; plus de 100 groupes de travail spécialisés au niveau régional et national, 25 rencontres régionales, une rencontre nationale rassemblant 3 000 personnes à Paris les 7, 8 et 9 février 1983. Le travail réalisé est impressionnant.

Les rapports élaborés à chaque étape de la réflexion mettent en évidence des points de convergence, des idées forces sur l'état du développement agricole. Ils serviront de référence à la réforme du développement annoncée par le ministre de l'agriculture et à la préparation des prochains programmes pluriannuels de développement mis en œuvre dans chaque département.

Les discussions, les débats ont aussi abordé les problèmes de la production porcine. Dans toutes les petites régions on a parlé du porc ; plus ou moins il est vrai en fonction du nombre d'agriculteurs concernés. Ici, c'est l'image de la production industrielle qui domine, là les difficultés financières des éleveurs qui sont mises en avant, mais partout le porc est présenté comme une production complémentaire susceptible de créer des emplois et de contribuer à la réduction du déficit de la balance commerciale. Parallèlement, un groupe de travail national (1) spécialisé « porcs, aviculture, lapin » a établi un rapport à partir des différentes contributions et de la consultation des organismes nationaux.

Cette présentation aux Journées de la Recherche Porcine permet de restituer les idées forces des États Généraux dans un lieu privilégié d'échange et de réflexion sur les innovations dans le secteur porcin. Elle pourra éventuellement contribuer à la prise en considération des critiques et propositions formulées à cette occasion et ainsi améliorer l'efficacité du développement.

DES IDÉES FORCES POUR L'AVENIR DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La présentation rapide des grands thèmes évoqués dans les débats des petites régions agricoles souligne les principales préoccupations des agriculteurs face à l'évolution de l'agriculture.

(1) Le groupe d'animation était composé autour de M. KERISIT (ITP), de MM. PEREZ et SAUVEUR (INRA), HENAFF (INM), SINQUIN (ITAVI), BASSET (FORMA), PARIS (Sanders), BOUSCAUT (UCAAB), BRU (Saco-Lavaur), BRETTE (INA P.G.).

1 – Une agriculture viable, mais aussi vivable

La grande majorité des agriculteurs s'accorde à dire que la modernisation était nécessaire pour assurer aux agriculteurs un revenu décent et un mode de vie comparable à ceux des autres catégories sociales.

Si le bilan est indéniablement positif, il s'est cependant effectué au prix du départ de beaucoup et de la marginalisation de ceux qui n'ont pu suivre l'évolution technique. La crise économique rend ce type de développement, très couteux en capital, plus aléatoire surtout pour les jeunes.

a) « Plus un actif à perdre »

Tous les intervenants ont fait valoir la nécessité de stopper l'hémorragie et maintes contributions indiquent que dans beaucoup de régions le seuil minimum est atteint.

Tous les participants ont fait état de ce sentiment d'isolement. Là où ils ne le sont pas encore, ils craignent de devenir minoritaires dans la population et la hantise que leur propre avenir leur échappe.

« Il faut qu'il y ait un certain nombre d'agriculteurs dans les villages pour que ce soit vivable » a-t-on dit ici et là. Cela suppose le maintien des exploitants, femmes et salariés en place, mais aussi l'installation de nouveaux résidents de tous horizons, de toutes professions, qui assurent la sauvegarde des infrastructures culturelles, commerciales, scolaires.

Jusqu'ici la progression du revenu paysan passait notamment par l'agrandissement. Comme le dit quelqu'un : « le gâteau grossissait guère, mais on était moins nombreux à le partager ».

Mais comment concilier le maintien de tous les actifs et des revenus décents. Les contradictions ne manquent pas d'apparaître, elles se sont fait sentir au cours du débat. Les perspectives sont encore floues, mais des réalisations permettent de définir certaines voies qui s'appuient toutes sur la volonté des hommes et des femmes de maîtriser leur avenir et de reconnaître la diversité de l'agriculture française.

b) L'affirmation du rôle des agricultrices

La revendication des agricultrices a été exprimée souvent brutalement. La vigueur des propos était à la mesure du silence dans lequel elles ont été tenues, contenues depuis des années. « Être agricultrice ne doit plus être considéré comme un état, mais comme un métier », reconnu, sanctionné par un statut de professionnelle à part entière, qui leur assure les mêmes droits et les mêmes garanties que les hommes en matière de retraite, de congé maladie, de remplacement, mais aussi d'installation.

c) Les salariés : de l'oubli à la reconnaissance

Les salariés agricoles ont exprimé le même désir de considération et de respect. « On ne veut plus être la machine dans la machine ». A la crainte de perdre leur emploi s'ajoute une sous-valorisation de leur fonction.

Les salariés demandent que le maintien et la création d'emplois soient retenus comme critères d'attribution des aides et des subventions : « une exploitation en GAEC peut obtenir une subvention double alors qu'un agriculteur avec un salarié n'en obtiendra qu'une ».

Par ailleurs, ils veulent être consultés pour toutes les décisions qui concernent leur travail, c'est-à-dire être des partenaires et non pas seulement des exécutants.

d) La qualité de la vie

La première aspiration qui ressort de ces États Généraux est la qualité de la vie. Ce que la

modernisation a diminué en pénibilité du travail physique, elle l'a accru en tension nerveuse, en soucis, sans réduire souvent les contraintes de présence. La semaine des 39 heures est ici un mirage ; les loisirs, les vacances ne peuvent être pris qu'avec parcimonie, quand ils ne relèvent pas encore pour beaucoup du rêve.

Tous les agriculteurs conviennent que la croissance doit être maintenant progressive : « pas tout, tout de suite, mais à petites doses et mieux ». Certains intervenants ont démontré, à partir de leur propre situation, qu'une croissance moins brutale est possible à condition d'avoir une bonne productivité de la plante et de l'animal, et cela même si la modération des investissements ne permet pas d'atteindre une productivité maximale du travail. Dans le même sens, on souhaite une intensification raisonnable qui rompe la course aux hectares que la productivité accrue devait éviter.

2 – Une agriculture qui valorise la diversité

Progresser par étapes : tel sera, demain, le premier trait dominant de l'agriculture. Le second sera de diversification. L'idée part d'un constat simple et évident, la réalité : l'agriculture française est variée. Dans sa géographie, son climat, la taille de ses exploitations et ses productions : rien à voir avec les polders à perte de vue identiques des Pays-Bas ! Alors pourquoi ne pas utiliser cette diversité et en valoriser tous les atouts ? Comme une chance à saisir plutôt qu'un handicap comme on a trop voulu le voir jusqu'à présent. Ce retour aux réalités est d'autant plus important que s'appuyer sur cette diversité apparaît comme la meilleure façon de préserver le maximum d'actifs dans les campagnes.

a) La diversité existe, il faut la prendre en compte

Spécialisation ou diversification, le débat a été à nouveau ouvert, mais le retour au bricolage d'autrefois a toujours été exclu. La diversité doit s'explorer, s'expérimenter progressivement. Il ne s'agit pas de substituer un modèle à un autre.

– Des exploitations variées

« Il n'y a pas d'exploitation-type, de taille de référence, qui condamnerait les autres du même coup. Tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui que la surface ne fait pas la valeur absolue de l'entreprise, pour peu qu'on lui adapte un mode d'exploitation et des productions viables. »

– Des productions multiples

« A côté des « grandes » production : céréales, lait, viande, vins, etc., il en existe d'autres, dites marginales, mais qui peuvent parfois amener un complément de revenu non négligeable. Ces perspectives intéressent nombre d'agriculteurs, à condition qu'elles ne se traduisent pas par un surcroît de travail ».

– Des régions polyvalentes

« On a trop longtemps pensé jusqu'ici que chaque région devait choisir un modèle-type d'agriculture. L'alternative se ramenant pour les non conformes à se démettre ou à périliter. Beaucoup se sont démis. Encourager ceux qui veulent s'installer, vivre au pays, exige que l'on prenne maintenant en compte les formules adoptées par chacun et qu'on les soutienne dès lors que leur projet est viable ».

– La pluri-activité : un atout ?

D'une manière générale, les exploitants à temps plein n'ont pas caché leurs réticences face à ce qu'ils considèrent parfois comme une concurrence déloyale, et demandent une réglementation. Mais, signe des temps, les mentalités évoluent et nombreux sont les agriculteurs qui acceptent la pluri-activité comme une possibilité d'existence de petites exploitations qui, sans cela, seraient vouées à la disparition.

C'est particulièrement vrai dans les régions déshéritées (montagne), c'est également vrai pour les candidats à l'installation qui peuvent ainsi disposer d'un revenu disponible immédiate-

ment. C'est vrai pour les femmes qui, soit par nécessité financière, soit par goût, désirent avoir une activité extérieure à l'exploitation. Forts du rôle qu'ils sont appelés à jouer pour sauvegarder la vie dans les campagnes, les pluri-actifs demandent à bénéficier des mêmes droits que les agriculteurs à temps plein.

b) Un financement souple et adapté

« On souhaite une progressivité des investissements grâce à des plans par étapes. De même, un processus de financement déterminé par une étude économique des projets de l'agriculteur remplacerait opportunément les procédures classiques de garantie bancaire. L'aide au financement c'est aussi des prix garantis, une fiscalité plus équitable, et des cotisations sociales mieux réparties. »

« La priorité des priorités, c'est tout faire pour qu'un maximum de jeunes puissent prendre une ferme et faire les investissements nécessaires. « Ni trop, ni trop peu ». Sans précipitation, sans excès, mais sans timidité qui pénaliserait par la suite les performances de l'exploitation. »

c) Lever l'obstacle du foncier

« Le foncier demeure le gros obstacle à l'installation des jeunes. Pourquoi ne créerait-on pas, pour rendre le marché plus transparent, des « bureaux d'installation » où seraient regroupés toutes les informations sur les terres disponibles ou susceptibles de le devenir ? Ces « bureaux » pourraient avoir des compétences plus larges pour aider les jeunes agriculteurs à résoudre l'ensemble des problèmes administratifs et techniques qui se posent lors de l'installation. »

« Les mesures proposées vont de l'application plus stricte des lois sur les cumuls et sur les friches à une réforme des SAFER, la multiplication des GEA mutuels ou familiaux, avec le concours du Crédit Agricole ou des mutuelles. Quant au mode de faire valoir, le fermage est généralement préféré à la propriété, essentiellement pour des raisons financières. » Enfin, les agriculteurs souhaitent une meilleure coordination des opérations de drainage et de remembrement. Chaque fois que les procédures amiables sont possibles, elles sont préférées aux procédures administratives.

3 – Le développement par et pour les agriculteurs et les salariés agricoles

Les diverses enquêtes départementales ou régionales ainsi que celle du SCEES distinguent, d'une manière générale, plusieurs publics qui appellent des approches différentes de développement. Et donc, des formules et des moyens différents.

La population agricole n'a pas bénéficié à part égale des dividendes du développement. Les régions de montagne ou à handicaps naturels, loin de combler leur retard comme les politiques étaient censées y aider, l'ont vu s'accroître. Les politiques de développement adoptées ne sont, certes, pas les premières responsables ou les moteurs du phénomène, mais elles l'ont incontestablement amplifié.

a) Rester partout maître des décisions

C'est la grande nouveauté de ces états généraux. Non que cette volonté ait jamais été absente des préoccupations paysannes. Mais au cours des années passées, beaucoup ont eu l'impression de ne pas toujours avoir les moyens de résister aux diverses pressions qui se sont exercées sur eux, qu'elles proviennent des firmes, de l'État, des organismes de développement. Les états généraux ont permis d'exprimer cette crainte, à tous les degrés, dans tous les secteurs, dans toutes les régions.

Cette volonté de maîtrise traverse tous les aspects de la vie agricole et rurale. Elle concerne en premier lieu la conduite des exploitations, mais aussi l'ensemble des actions de développement.

b) Trois sortes de conseillers

En matière de conseil, la demande est la même qu'ailleurs : prendre en compte la diversité des situations, des cas, des expériences. Trois profils de conseillers qui, ensemble, engloberaient la totalité des attentes exprimées, peuvent être distingués :

- le conseiller « global », qualifié dans d'autres cas de conseiller d'exploitation ou de synthèse ;
- le conseiller spécialisé. Il répond aux sollicitations des conseillers de synthèse lorsqu'un problème le requiert. C'est également l'homme des exploitations les plus spécialisées ;
- le conseiller en animation rurale. Il complète les précédents, car l'exploitation n'existe pas seulement en tant que telle mais inscrite dans son espace rural.

« Le conseiller ne doit jamais qu'aider à la décision », pas la dicter, ni donner des avis partiels. D'où l'exigence de conseils « neutres ». Le pluralisme des interventions et des conseils vivement revendiqué partout ne signifie pas pour autant le gaspillage (des fonds, des énergies). La mise en place de structures de coordination, par le biais d'équipes pluridisciplinaires au niveau de la petite région éviterait la confusion et des contradictions.

c) L'information

Le développement, ce n'est pas seulement le conseil, c'est aussi l'information. Il est dans les prérogatives naturelles des organismes en charge du développement (SUAD, EDE, groupes de producteurs, coopératives) de divulguer largement les informations. Leur rôle est essentiel dans la mise à jour des références, celles-ci devant être impérativement élaborées en relation avec les agriculteurs, sous peine, pour ceux-ci, de se faire déposséder de leurs propres orientations, de leurs propres souhaits.

d) Restaurer la vie associative

A la lumière de toutes les contributions et de ce qui vient d'être dit, une constatation s'impose : les agriculteurs ont besoin de contacts pour confronter leurs points de vue, pour sortir de leur isolement.

Pourtant, la vie associative demeure : GAEC, CUMA, mutuelles coups durs, et services de remplacement. Mais on voudrait aujourd'hui que la vie associative s'étende, dans la mesure où elle permet de résoudre un certain nombre de problèmes liés aux conditions de travail. Mais on voudrait aussi qu'elle se renforce pour contrebalancer le gigantisme de certains organismes économiques privés ou coopératifs.

e) La formation pour savoir mais surtout pour comprendre

Le préalable à la maîtrise du développement, à une meilleure information, à l'extension de la vie associative, c'est la compétence. Pas de compétence sans formation. Mais il ne suffit plus seulement de produire. On veut surtout mieux gérer. C'est-à-dire mieux appréhender la marche de l'exploitation, dans ses moindres aspects, par l'apprentissage des méthodes de gestion, de comptabilité, d'organisation du travail, d'hygiène. Toutes choses de nature à mieux assurer sa propre démarche. Et à améliorer ses conditions et son cadre de vie.

Les jeunes sont évidemment les premiers destinataires de cette formation, ou plutôt de ces formations. La formation ne peut se faire au rabais, le niveau de base doit être aussi élevé que possible, tant pour la formation générale que pour la formation technique. Les acquis fondamentaux doivent être parachevés par une solide pratique. Les anciens rappellent, non sans raison, que la formation sur le tas n'est pas une si mauvaise école. Des stages longue durée, des tours de France ou des séjours à l'étranger élargiraient aussi de façon profitable l'horizon des jeunes. Certains ont suggéré de reprendre l'idée du compagnonnage pour favoriser cette ouverture.

f) La petite région : un échelon à développer

Tous les efforts en matière de développement resteront sans effet si les centres de déci-

sions et d'animation ne descendent pas à l'échelle des exploitations. La petite région semble le mieux répondre partout à ces attentes. Au département de ventiler et de coordonner les programmes, à la grande région de planifier en fonction des nouvelles compétences qui lui sont attribuées.

Donner toute son importance à la petite région, c'est, pour les agriculteurs, une des manières de prendre leurs affaires en main, dans l'agriculture et dans la vie rurale.

g) Un enjeu essentiel pour l'avenir de l'agriculture

Quoi qu'il en soit, l'avenir exigera une meilleure répartition des efforts de l'État pour dynamiser la recherche, la formation et le développement, dont le rôle est essentiel dans l'évolution de l'agriculture.

L'agriculture sait que la collectivité a besoin d'elle, l'agriculture a, en retour, besoin de la collectivité. Les agriculteurs ont exprimé dans les états généraux leur volonté de s'adapter, même au prix d'efforts importants, à l'évolution économique et sociale, mais ils ne pourront le faire sans un appui des Pouvoirs Publics et de l'ensemble des organisations agricoles. Il en est de même pour les producteurs de porcs comme de l'ensemble des agriculteurs.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION PORCINE

Compte tenu des difficultés croissantes du secteur porcin, le groupe de travail spécialisé sur les monogastriques a d'abord précisé les différents obstacles qui entravent le développement de la production.

1 – Une mauvaise image de marque

Usines à viande, productions hors-sol, élevages intensifs, nuisances sont les expressions fréquemment utilisées pour présenter les productions avicoles et porcines. L'élevage porcin est aujourd'hui perçu dans l'opinion publique, mais également dans de nombreuses instances agricoles (profession et administration), comme un élevage industriel, avec tous les clichés qui s'y rapportent : nuisances et pollution, mode d'élevage concentrationnaire. Ainsi, il est fréquent de voir identifier la production bretonne à un nombre limité de très grands élevages qui auraient éliminé la production paysanne.

A la différence de la production laitière, il n'existe pas de prix garantis. Les prix connaissent des évolutions cycliques assez marquées qui font que l'opinion considère ces productions comme risquées et peu rentables. En production porcine, cette situation a comme corollaire l'existence d'une pression professionnelle et syndicale quasi permanente pour exiger des prix plus stables et plus élevés, annuler les distorsions de concurrence (M.C.M.). Aussi légitime que soit cette action, on aboutit à la création d'une « ambiance » générale peu favorable au développement de la production surtout dans les régions à faible densité.

2 – Prendre en compte la diversité de l'agriculture

Le groupe de travail a constaté que le schéma de développement des dernières années a été essentiellement basé sur la mise en place d'élevages hors-sol. La situation française en matière agricole a été mal valorisée (excédent céréalier, très grande diversité des régions agricoles).

Le modèle hollandais est souvent cité en exemple. Sur le plan efficacité technique, il n'est pas aujourd'hui plus performant. Il est essentiellement basé sur l'importation de matières premières par le port de Rotterdam, et donc, sur le développement des industries d'amont. On parle rarement des autres pays de la Communauté. L'Allemagne produit deux fois plus de porcs que la France et les productions reposent principalement sur l'utilisation directe des matières premières de l'exploitation. La Grande-Bretagne est le pays des grands élevages porcins, ils sont peu sophistiqués notamment les élevages de plein air qui nécessitent peu de capitaux.

Le développement des élevages importants est seul considéré comme moderne. En production porcine, le modèle de plus de 50 truies a été le plus vulgarisé. Ce type d'élevage, très demandeur en capitaux, correspond à l'utilisation d'une personne à plein temps. Il permet une diminution de la pénibilité des tâches, notamment de nettoyage et d'évacuation des déjections et privilégie la productivité du travail souvent au détriment de la productivité du capital.

Les prix du porc et les conditions de financement limitent de plus en plus les conditions d'accès à ce type d'élevage, notamment pour les jeunes agriculteurs. On oublie trop rapidement que la grande majorité des élevages qui existent aujourd'hui ont été construits par étapes successives.

Les organisations économiques, privées et coopératives préfèrent, en général, diffuser un modèle d'élevage coûteux qui privilégie la relation contractuelle entre l'entreprise et l'éleveur. L'intégration d'une production porcine dans l'ensemble complexe d'une exploitation demande beaucoup de temps en appui technique adapté.

Pourtant, il existe dans cette production une diversité très importante des situations, que ce soit au niveau de l'utilisation de bâtiments de la conduite d'élevage, types génétiques, ou des modes d'alimentation.

On constate des différences importantes suivant les régions. Un modèle hors-sol en Bretagne paraît logique, alors que dans d'autres régions le modèle de l'élevage intégré à l'exploitation devrait être dominant.

En matière d'alimentation, la situation est la même. Il paraît difficile de proposer la fabrication d'aliment à la ferme lorsqu'il n'y a pas de céréales sur l'exploitation. Par contre dans les exploitations qui en produisent ou qui détiennent d'autres matières premières, il est indispensable de prévoir leur utilisation directe, sans pour autant qu'il y ait nécessité d'investir en séchoirs et fabriques d'aliment. Il ne s'agit pas de tout fabriquer ou de tout acheter, ces solutions extrêmes sont nuisibles à toute la filière.

L'exemple du blocage du développement du maïs humide dans les régions les plus concernées, comme par exemple le Sud-Ouest, est à signaler, de même que les incohérences au niveau des mêmes régions lors de la distribution de subventions : certains éleveurs ont reçu des subventions pour les séchoirs, fabriques, bâtiments d'élevage (alimentation sèche) alors que la solution la moins coûteuse pour tous, éleveurs et collectivité, eût été l'utilisation directe du maïs humide et l'achat du complément nécessaire à l'usine existante.

La diversité est un atout pour le pays et c'est aussi le meilleur moyen d'éviter l'élimination d'un trop grand nombre de candidats dès le départ. Malgré ce que certains ont pu craindre, il ne se dégage pas des discussions des États Généraux la remise en cause de l'effort réalisé depuis 20 ans par les producteurs spécialisés, mais l'impérieuse nécessité de refuser les modèles tout faits pour adapter la production aux conditions particulières de chaque exploitation et au projet de chaque agriculteur.

3 – Une politique cohérente

Le problème des prix du porc et des M.C.M. est présenté par les participants des États Généraux comme préalable à une relance de la production. Il ne doit cependant pas masquer les difficultés rencontrées en France pour élaborer une politique cohérente de la filière porc qui prenne en compte la situation internationale.

Pour saisir les perspectives qui s'offrent sur le plan international et les concrétiser, il nous faut atteindre une plus grande maîtrise de l'ensemble de la filière et ne pas négliger les aspects matériels d'élevage, d'abattage et de salaison. En production porcine, il nous faut également mieux organiser le secteur de l'amélioration génétique, notamment l'UPRA, et tirer un meilleur parti de la situation sanitaire d'un pays importateur et ne pas se limiter à une action contre les seules maladies légalement contagieuses.

Le groupe de travail considère qu'il manque une équipe technique, économique et sanitaire suffisamment étoffée au niveau des services centraux de l'administration. Les productions monogastriques étant mal connues par l'échelon central, cette situation facilite la constitution de groupes de pression dont le souci majeur est la quête aux subventions et aux prix confortables plus que celui du développement des productions dans leur diversité.

Avec d'une part la disparition des D.S.A. et, d'autre part la formation IGREF des ingénieurs des D.D.A., l'administration départementale s'est progressivement désintéressée, sauf exceptions, des productions monogastriques. Actuellement les DDA se sentent mal armées pour aborder ces productions et s'y intéressent assez peu. Dans ces conditions il n'est pas étonnant de constater des freins au développement des productions « hors-sol » dans certains départements.

Il apparaît donc indispensable à certains de mieux insérer l'administration et l'enseignement dans le développement. L'administration doit jouer en collaboration avec les organisations agricoles un rôle de coordination du développement et d'orientation en fonction de la politique agricole souhaitée.

LA CIRCULATION DES CONNAISSANCES DANS L'ENSEMBLE « RECHERCHE-ENSEIGNEMENT-DÉVELOPPEMENT »

La formation, comme la recherche et l'expérimentation constituent des facteurs déterminants dans l'évolution de la production porcine. Ils sont aujourd'hui un investissement essentiel pour la compétitivité à venir de l'élevage et de la filière porcine française.

Les enquêtes réalisées par le SCEES et IPSOS à l'occasion des états généraux montrent que les producteurs de porc spécialisés sont en moyenne plus nombreux dans les groupements de développement et bénéficient d'un appui technique plus important que d'autres catégories d'agriculteurs.

Les participants aux débats dans les différents groupes de travail mettent cependant en évidence un certain nombre de lacunes et formulent des propositions qui méritent d'être prises en compte dans les années à venir.

1 – L'enseignement et la formation

L'enseignement des productions animales dans les écoles supérieures agronomiques est essentiellement orienté sur les bovins. L'enseignement des productions monogastriques reste peu développé et n'est pas en rapport avec l'importance de celles-ci dans l'économie nationale.

Il est noté, à titre d'exemple que les postes clés sont fréquemment attribués aux enseignants spécialisés sur les bovins et qu'un assistant « porc », a très peu de chances de faire une « carrière » dans l'enseignement supérieur.

Concernant le contenu de l'enseignement vétérinaire en matière de monogastriques on a une situation analogue. Cette quasi absence d'enseignement se retrouve aussi au niveau de l'enseignement secondaire. Même dans les zones où les productions monogastriques sont très développées, comme l'Ouest de la France, l'enseignement dispensé reste axé sur les productions bovines, malgré un effort important ces dernières années pour la mise en place d'élevages de porcs dans les lycées agricoles.

L'ouverture des établissements d'enseignement sur leur environnement économique et social apparaît aujourd'hui comme une condition essentielle pour dynamiser l'ensemble de la filière porcine.

Un certain nombre de propositions sont formulées dans ce sens. Rappelons les plus importantes :

- pour pallier à l’insuffisance de techniciens et d’ingénieurs spécialisés dans les filières de monogastriques il semble nécessaire de disposer de cycles spécialisés de haut niveau sur la production porcine tant pour la formation initiale que le recyclage pour les agents de la production, mais également les enseignants et le personnel administratif (banque, ministère de l’Agriculture). Cet enseignement débouchant sur la création de certificat de spécialisation ne doit pas être assumé par les seuls enseignants mais associer des chercheurs et des praticiens de l’ensemble de la filière ;
- pour l’enseignement vétérinaire, il s’avère nécessaire de créer un enseignement spécialisé dans la pathologie de groupe. Comme en Grande-Bretagne le recyclage des professionnels devrait être rendu obligatoire ;
- pour l’enseignement secondaire et notamment les formations minimales reconnues pour la qualification professionnelle des jeunes agriculteurs il est souhaitable de redéfinir le contenu des connaissances concernant l’élevage porcin. Des propositions sont également formulées pour la mise en place de parcours de formation spécifique, incluant des stages chez des exploitants reconnus pour leur compétence et leur capacité pédagogique pour les futurs éleveurs de porc ;
- le rôle pédagogique des élevages porcins dans ces exploitations annexes aux établissements d’enseignement et de leur insertion dans les programmes d’expérimentation est aujourd’hui reconnu comme un atout longtemps négligé.

2 – La recherche

La première constatation concerne la faiblesse des moyens consacrés à la recherche zootechnique sur les monogastriques par rapport à l’importance nationale et internationale de ces productions. Par ailleurs, il n’y a aucun travail sur les bâtiments et le matériel d’élevage et la recherche ne s’intéresse pas ou peu à l’aval. Il n’existe donc pas d’approche en termes de filière pour cerner les besoins de toute une chaîne de production.

L’ensemble des participants du groupe de réflexion considère que la recherche s’oriente de plus en plus vers le fondamental, en délaissant les problèmes zootechniques spécifiques aux productions. L’animal concerné devient le support biologique de recherche fondamentale et il est peu considéré en termes de production. L’action technique, zootechnique, devient dévalorisante dans la carrière d’un chercheur.

En s’orientant vers le fondamental, la recherche porcine contribue à attirer vers la recherche et l’expérimentation d’autres organismes comme les instituts et EDE. En dehors des contacts individuels, l’absence de connaissance des orientations de la recherche rend actuellement presque impossible une coordination efficace des expérimentations.

S’il est reconnu de tous que la recherche n’a pas le monopole des bonnes idées, le problème le plus important aujourd’hui pour la recherche agronomique semble être sa difficulté à tenir compte de la diversité des situations de la production et du rôle joué par la production en matière d’innovation technique et économique.

Les tentatives d’ouverture déjà réalisées resteront limitées tant qu’il n’y aura pas une volonté du groupe d’accepter la remontée de l’information et une discussion plus large des programmes avec les professionnels.

Les propositions soulignent d’autre part le souhait des participants aux discussions en faveur :

- de publications plus accessibles ;
- d’évaluations technologiques des travaux en cours par des chercheurs en économie ;
- de la mobilité envers la production ;
- d’un meilleur équilibre entre recherche fondamentale et recherche appliquée notamment par la reconnaissance d’une recherche zootechnique plus horizontale et la mise en œuvre d’une structure capable de synthétiser parfaitement les problèmes de la production.

3 – Les Instituts techniques

Il faut abandonner la notion d'une création des connaissances dans les seuls laboratoires et une circulation du savoir de haut en bas. Le rôle essentiel imparti à l'institut est de participer à la diffusion et à la remontée du savoir et des connaissances acquises par les producteurs. Cela nécessite des références technico-économiques importantes, d'où le maintien dans les instituts de véritables zootechniciens et d'économistes zootechniciens.

a) L'I.T.C.F.

L'institut Technique des Céréales et Fourrages reste préoccupé par l'utilisation directe des produits de l'exploitation (céréales, protéagineux) par les animaux et la valorisation des déjections animales (fertilisation), c'est-à-dire l'intégration des productions dites hors-sol à l'exploitation.

Dans ces domaines le manque de coordination avec les autres instituts et les organismes départementaux apparaît comme une perte d'efficacité certaine.

b) L'I.T.P.

L'Institut Technique du Porc a accompagné la modernisation rapide de la production réalisée au cours de la dernière décennie. Il s'est attaché à promouvoir certaines actions et à diffuser de nombreuses brochures de base et de synthèse pour la production.

Son action s'est développée dans le processus logique de transmission des connaissances du sommet vers la production. Cette situation a conduit à la standardisation des modèles proposés. Son implantation régionale ne s'est pas traduite par une prise en compte toujours suffisante de la diversité des situations dans la remontée de l'information. Par ailleurs, il se trouve souvent exclu de l'élaboration des programmes régionaux.

L'ensemble de la filière devrait être abordée par une meilleure représentation interprofessionnelle. L'institut donne trop souvent l'image d'un institut de producteurs. Les aspects aval (abattage, préparation, etc.) et amont (matériels d'élevage, constructions) y étant peu étudiés. Si aucune recherche n'est effectuée sur le sujet en France, l'institut devrait réaliser plus de synthèses à partir des recherches étrangères et les diffuser aux personnes concernées.

c) L'Institut d'Élevage, de Pathologie et d'Hygiène alimentaire de Ploufragan

L'Institut de Ploufragan occupe au niveau des productions porcine et avicole une place importante. Cet institut, essentiellement orienté sur les problèmes sanitaires, a comblé un vide qui existait au niveau de la production. En matière de santé animale, l'institut répond à la demande des éleveurs pour tout ce qui concerne les troubles sanitaires affectant la productivité et la compétitivité des élevages.

En production porcine, il serait souhaitable que l'institut participe davantage au niveau de l'aval à la recherche de toutes les causes pouvant nuire à la qualité marchande ou hygiénique des viandes et produits transformés. Sa connaissance des problèmes de production, de diffusion de la génétique et du sanitaire, devrait le conduire à intervenir au niveau de la mise en place d'une politique sanitaire nationale et de sa réalisation. L'Institut pourrait participer activement au contrôle sanitaire sur le plan de la sélection.

d) Le R.N.E.D.

Il est méconnu ou mal cerné. Sa création signifie-t-elle que les instituts techniques ne sont pas parvenus ou n'avaient pas les moyens d'assurer la mission de coordination des diverses expérimentations, pour éviter les doubles emplois ?

Pour être efficace, le RNED devrait surtout prendre en compte le recueil des références technico-économiques des modèles très divers rencontrés en production. Il devrait faire remonter et mieux analyser la diversité des connaissances et des savoirs mis en œuvre par les éleveurs et

leurs techniciens ; faire remonter les différentes possibilités de valorisation des ressources d'une région.

Le fonctionnement de chacun des instituts et centres techniques concernés par l'élevage porcin a fortement contribué à l'amélioration des connaissances techniques et à leur diffusion. Les principales critiques et propositions concernent surtout les relations des instituts :

- relation des instituts entre eux pour déterminer un programme cohérent d'expérimentation ;
- relation des instituts avec l'INRA pour une meilleure cohérence et la définition des objectifs et des spécificités propres aux uns et aux autres ;
- relation avec les organismes de recherche des pays de la CEE pour tenir compte de la diversité des modèles étrangers et de la situation de leur filière respective ;
- relation avec les établissements d'enseignement pour participer à la définition des programmes de formation concernant l'élevage porcin et l'ensemble de la filière ;
- relation avec les organisations économiques et les structures locales de développement pour être un outil privilégié de la circulation des savoirs (pas seulement par la voie descendante).

4 - La vulgarisation et le développement

L'expression des participants des États généraux a souligné la nécessité d'un conseil de synthèse (apprendre à gérer et pas seulement à produire) et l'importance d'une organisation microrégionale pour coordonner les intervenants et assurer une réelle responsabilité des agriculteurs sur les actions de développement. Quelques traits spécifiques à la production porcine ont cependant été mis en évidence aux différents niveaux de discussion.

a) Les entreprises économiques

Le développement de la production porcine est indissociable de celui des entreprises d'amont et d'aval. Mais le risque est souvent souligné de voir les entreprises rechercher un développement des productions en fonction de leurs seuls outils industriels. Cela conduit en effet à un développement uniforme basé sur la recherche d'une haute spécialisation avec des investissements très importants qui entraîne souvent une relation de dépendance de l'éleveur.

La demande largement formulée d'un « conseil neutre » répond aux excès de certains services techniques qui donnent une information incomplète ou diffusée trop rapidement sans avoir été testée.

Actuellement, les dernières crises cycliques ont conduit la plupart des entreprises à restreindre leur service technique. Cette « érosion technique » serait grave si les éleveurs n'étaient pas en mesure de mettre à jour leur connaissance et de confronter des avis techniques différents.

b) Les organismes départementaux de développement

Les conseillers de S.U.A.D. ou de groupements de développement ont très peu d'activité porcine, même dans l'ouest de la France.

Dans l'ensemble, ils sont peu favorables à la production porcine (absence de diversité dans les modèles, production à risques, etc.). Il est généralement considéré que le développement du porc, comme d'ailleurs des productions avicoles, est l'affaire des groupements de producteurs, des firmes privées ou coopératives et non des conseillers polyvalents.

Pratiquement, ce sont les agents des EDE qui assurent un encadrement de référence pour la production porcine. En Bretagne et dans quelques départements porcins, on trouve des EDE avec 2 à 3 agents, mais dans de nombreux cas il n'existe qu'un seul agent et souvent à mi-temps. Dans d'autres départements il n'y a personne.

Dans ces conditions, la plupart des agents sont absorbés par les tâches obligatoires et de routine (par exemple les programmes de recueil de performances). Esseulés, ils n'ont pas de

temps disponible pour se consacrer au véritable développement et ils n'ont pas de poids suffisant pour intervenir auprès des décideurs (DDA, Crédit Agricole, SUAD, Centre de Gestion).

En ce qui concerne les Centres de gestion, les préoccupations essentiellement fiscales conduisent à donner une image négative des productions monogastriques. Il a été souligné également qu'il est plus facile de vendre à un prix élevé le conseil fiscal que le conseil de synthèse.

c) La nécessité d'une organisation régionale

La nécessité d'un regroupement au niveau régional de tous les éléments de la filière (administration, enseignement, recherche, instituts, EDE, organismes économiques de production, les secteurs amont, aval, banques) a été maintes fois soulignée.

La région est perçue comme l'instance adéquate pour la mise en place :

- de cycles de formation dans les écoles techniques.
- d'un minimum de structure de développement coordonné, tout particulièrement là où la production est faible.
- de centres de diffusion des connaissances à partir des stations, élevages expérimentaux, centres de formation lorsqu'ils existent.
- d'une bonne régionalisation de l'information par une meilleure utilisation des journaux techniques départementaux.
- de coordination des organisations économiques et parfois, de la création d'outils d'amont et d'aval en fonction des besoins réels.

Pour les productions monogastriques, le niveau régional semble être le meilleur carrefour technique permanent pour tous les techniciens de la filière. Des objectifs clairs permettent d'éviter les querelles de structures et d'organismes. Une meilleure prise en compte des spécificités régionales constitue la garantie d'une meilleure diversification des productions et sans doute la garantie d'une meilleure stabilité.

La mobilité des hommes entre l'enseignement, la recherche et le développement, souhaitée par tous, est apparue comme un facteur très profitable à une nouvelle dynamique de l'ensemble de la « filière du progrès ».

CONCLUSION

Les États généraux du développement agricole ont privilégié l'expression des acteurs du développement : les agriculteurs et tous ceux qui travaillent dans les exploitations. Cette réflexion ne peut se substituer à une analyse d'ensemble de la filière du progrès, mais elle met en évidence des critiques et des propositions que les personnels des organismes de recherche, d'enseignement, de développement et des entreprises économiques ne peuvent ignorer.

L'attention portée sur les conditions de travail et de vie, l'apparition de nouvelles contraintes économiques et sociales implique sans doute plus que par le passé une prise en compte de la diversité des situations concrètes.

Les journées de la recherche porcine sont depuis 15 ans un lieu privilégié d'échanges et de débats entre les différents agents de la filière porcine. Une plus grande cohérence dans la définition tant des orientations de recherche que des programmes d'expérimentation et de développement paraît cependant aujourd'hui comme une condition essentielle pour apporter un nouveau dynamisme et permettre aux éleveurs de porcs de répondre aux multiples questions qui se posent dans l'évolution de leur exploitation.